



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/46/INF.2
4 novembre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

CALENDRIER DES RÉUNIONS

Note du secrétariat

À sa quarante-sixième session, le 29 octobre 1999, le Conseil du commerce et du développement a approuvé le calendrier des réunions pour le reste de l'année 1999 et le début de l'an 2000, jusqu'à la dixième session de la Conférence (février). Le calendrier indicatif pour le reste de l'an 2000, établi à des fins de planification, sera modifié et ajusté en fonction des décisions adoptées par la Conférence à sa dixième session.

**Calendrier des réunions pour le reste de l'année 1999 et le début de l'an 2000,
jusqu'à la dixième session de la Conférence (février)**¹

Comité plénier (dixième session de la Conférence)	8 et 9 novembre
Consultations de groupes (dixième session de la Conférence)	11 et 12 novembre
Séminaire préparatoire sur l'IED et l'environnement	15 novembre
Comité plénier (dixième session de la Conférence)	16-19 novembre
Consultations de groupes (dixième session de la Conférence)	23-26 novembre
Comité plénier (dixième session de la Conférence)	6-10 décembre
Comité plénier (dixième session de la Conférence) (Mise au point du texte qui sera soumis à la Conférence)	13-16 décembre
Réunion spéciale d'experts pour les PMA d'Asie et du Pacifique	16 et 17 décembre (Bangkok)
CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT, vingt-troisième réunion directive	17 décembre
Achèvement de la documentation, distribution aux capitales et dispositions logistiques pour la Conférence	Janvier
Dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	12-19 février (Bangkok)

Calendrier indicatif pour le reste de l'an 2000

Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme, trente-cinquième session	27-31 mars
Réunion spéciale d'experts pour les PMA africains anglophones	Mars (3 jours)
Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un accord destiné à succéder à l'Accord international de 1989 sur le jute et les articles en jute	Mars (1 semaine)
<i>Groupe consultatif commun du Centre du commerce international CNUCED/OMC, trente-troisième session</i>	<i>10-14 avril</i>
Réunion spéciale d'experts pour les PMA africains francophones, y compris Haïti	Avril (3 jours)
CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT, vingt-quatrième réunion directive	Avril (1 journée)
[Réunion à déterminer]	1er-5 mai
[Réunion à déterminer]	15-19 mai
[Réunion à déterminer]	29 mai-2 juin
[Réunion à déterminer]	12-16 juin

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT, vingt-cinquième réunion directive	Juin (1 journée)
[Réunion à déterminer]	10-14 juillet
[Réunion à déterminer]	26-28 juillet
[Réunion à déterminer]	31 juillet-4 août
Comité préparatoire intergouvernemental pour la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA (première partie)	4-6 septembre
Quatrième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives	18-22 septembre
Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme, trente-sixième session (Coopération technique)	25-27 septembre
CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT, quarante-septième session	9-20 octobre
[Réunion à déterminer]	25-27 octobre
[Réunion à déterminer]	1er-3 novembre
[Réunion à déterminer]	8-10 novembre
Conférence des Nations Unies sur le cacao, 2000	13-24 novembre
[Réunion à déterminer]	29 novembre-1er décembre
[Réunion à déterminer]	4-6 décembre
CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT, vingt-sixième réunion directive	Décembre (1 journée)

Dotation pour d'autres réunions en l'an 2000

Conférences sur des produits de base et autres conférences ²	Selon les besoins (30 réunions au maximum)
Consultations du Président du Conseil du commerce et du développement et du Secrétaire général de la CNUCED	Selon les besoins (30 réunions au maximum)
Séminaires et groupes d'étude	Selon les besoins (20 réunions au maximum)

Notes

1/ Sauf indication contraire, toutes les réunions se tiendront à Genève et feront l'objet d'une notification écrite, normalement envoyée six semaines avant la date d'ouverture.

2/ Sous réserve d'une demande émanant de l'organisme de produit compétent ou de l'Assemblée générale.
